



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École académique
de la formation continue (EAFC)**



L'école académique de la formation continue (EAFC)



“

La formation continue est un levier indispensable afin de permettre aux agents de notre académie d'acquérir et de consolider des compétences professionnelles. Elle permet également de préparer ou d'accompagner des évolutions de carrière.

Aujourd'hui, la formation continue évolue au niveau national et académique.

Le 1^{er} septembre 2022, l'école académique de la formation continue (EAFC) ouvrira ses portes au rectorat de Corse. Cette école répondra aux engagements pris par le ministère à l'issue du Grenelle de l'éducation. Elle sera intégrée à la direction de la pédagogie et de l'innovation (DPI) et aura en charge la formation de tous les personnels de l'académie de Corse.

Les objectifs de cette école sont de proposer une offre de formation cohérente pour tous les personnels en favorisant l'émergence d'une culture commune et d'accompagner leur développement professionnel. Son action, déconcentrée, se fera sur toute l'académie. La formation sera dispensée au plus près des personnels.

S'inscrivant dans le cadre du schéma directeur pluriannuel de la formation des personnels de l'éducation nationale 2022-2025, l'offre de formation proposée par l'EAFC est issue d'un travail collectif. Elle sera triennale pour permettre la construction d'un « chemin de formation de l'agent » progressif. Les modules de formation seront regroupés en parcours transversaux qui seront inter-catégoriels et également en parcours spécifiques. Cette nouvelle construction de l'offre de formation, plus lisible, permettra également l'acquisition de certifications et de diplômes.

Assuré de votre attachement à la formation dont vous mesurez toute l'importance pour la réussite des élèves et attaché à l'épanouissement professionnel des personnels de l'académie de Corse, je vous laisse découvrir une première présentation de votre nouvelle école.

”

Jean-Philippe Agresti,
Recteur de la région académique de Corse,
Recteur de l'académie de Corse
Chancelier des Universités



Nouveau ! L'école académique de la formation continue (EAFC)



La création de l'école académique de la formation continue (EAFC) permet à chaque personnel de construire son chemin de formation, au plus près de ses besoins et de son environnement de travail, via le site de l'EAFC : www.ac-corse.fr/eafc.

approfondissement des compétences personnalisation

intercatégorialité mobilité professionnelle

1

DES CHEMINS DE FORMATION ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHACUN

- **Personnalisés** pour répondre aux besoins spécifiques (individuels ou collectifs) en permettant à chacun de participer à la construction de son chemin de formation
- **De proximité** grâce à un déploiement sur toute l'académie, au plus près de l'environnement de travail des personnels
- **Pluriannuels** pour approfondir ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière
- **Transversaux** pour créer une culture professionnelle commune
- **Certifiants et diplômants** pour faire reconnaître et valoriser les nouvelles compétences

2

DES FORMATIONS POUR TOUS LES PERSONNELS

- **Professeurs** (1^{er} et 2nd degrés, néo-titulaires, contractuels) et **personnels d'éducation** (CPE, AED, AESH, etc.)
- **Personnels d'encadrement**
- **Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé**
- **Personnels de la jeunesse et des sports**

3

UNE OFFRE DE FORMATION SOUS DIFFÉRENTES FORMES

- **Parcours** transversaux et spécifiques.
- **Modules** : actions de formation en présentiel, hybride ou distanciel.
- **Cycles** dédiés à chaque catégorie de personnel

DÈS SEPTEMBRE 2022

Une plateforme numérique permet l'accès à une cartographie des parcours et des modules, avec un système d'inscription souple et interactif.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ac-corse.fr/eafc

La création de l'EAFC est une concrétisation de l'**engagement #12** du Grenelle de l'éducation : « Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante »

